



Conférence Migration & Économie

L'accueil et l'accompagnement vécus de l'intérieur

Julie Pichon, cheffe de service au CAES «La Patinoire»

L'association a ouvert le premier CAES de France le 12 octobre 2017. Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations. Le «E» d'Évaluation a subtilement été changé en Examen, sans qu'on s'en rende vraiment compte, ce qui est à l'image de cette énorme machine qu'est le CAES.

Nous avons déjà fait des mises à l'abri, et on avait jusqu'alors pour mission d'héberger, restaurer et s'ajoutait avec le CAES l'accompagnement aux démarches administratives avant la réorientation... On se défendait d'être le centre de tri décrit dans les médias par les associations. On voyait le côté humanitaire, et en ajoutant la pérennisation du lieu on s'est mis à développer des partenariats avec la ville, les associations, autour de l'art en général, la musique, le graf, des expositions, des rencontres sportives, on a aménagé une salle de sport, organisé des cours de français, des rencontres avec des étudiants, des bénévoles, des journées d'action au sein du centre, de rencontre, de partage, la collaboration avec le Cergy Soit, une exposition photo des personnes passées par le lieu, mais toujours en animant le quotidien en occupant les journées de ping-pong, cartes, dominos, ouvertures de vestiaires, gouters... en bref : tout ce qui coupe la journée, qui rentre dans le budget (merci au bénévoles, aux professionnels et aux particuliers qui peuvent parfois être si généreux) et qui contribuent à faire de la patinoire un endroit que l'équipe a à cœur de rendre humain, et le moins désagréable possible...

Mais la réalité nous rattrape tous les jours. J'aborderai à peine le lieu que l'on n'aurait pas s'il n'était pas si vétuste, ce qui implique des infiltrations à la moindre pluie, des fuites absolument partout, des problèmes de chauffage plus que récurrents, des problèmes d'eau chaude fréquents, des WC condamnés pour raison de sécurité entre fuites et cloisons qui menacent de s'effondrer, et bien sûr de partager l'espace avec les souris.

La vraie difficulté c'est le dispositif qui a été créé pour la « fluidité ». C'est le maître mot, dans tous les dispositifs d'hébergement me semble-t-il, mais au CAES la fluidité ça se conçoit à 10 jours. C'est l'objectif ! On veut faire de nous un terminal géant, alors on passe nos semaines à accueillir et faire partir des bus... arrivée recensement / dépôt de la demande d'asile (si pas encore fait) et transfert. Arrivées et départ... remise à disposition des lits le lendemain au début, puis dans la journée, pour nous laisser le temps de les nettoyer, et on accélère la cadence en faisant des remises à disposition dans la même matinée, et maintenant, demain précisément, avant même le départ des personnes. On donne le lit (sale donc) de quelqu'un qui est encore là pour quelques heures à un autre monsieur...

Arrivée / départ...

Ça c'est quand tout va bien, et en espérant que tout aille bien après.

Mais il y a les autres, de plus en plus nombreux, qui restent sur le bord de la route... au sens propre, car on les remet à la rue.

Les réfugiés tout d'abord, qui n'ont plus rien à faire dans un hébergement pour les demandeurs d'asile mais qui nous sont orientés. On est très contents qu'ils arrivent jusqu'à nous, on se dit qu'ils vont pouvoir se reposer quelques jours, on essaie de les orienter au mieux vers les services qui pourront les aider, mais ils n'ont, pour beaucoup, aucun accompagnement social et pas accès à celui-ci, les services se les renvoyant tous (ce n'est pas la bonne ville, le bon département, «le CCAS ne peut être victime d'une association domiciliatrice sur la commune...») Pas de suivi social : pas de possibilité d'accéder à un hébergement, pas d'hébergement : pas de possibilité de trouver un emploi, pas d'emploi : pas de possibilité d'accéder au logement... et plus éligible aux dispositifs pour les demandeurs d'asile, donc retour à la rue...

On reçoit aussi les personnes qui n'ont plus le droit aux CMA : les Conditions Matérielles d'Accueil, délivrées par l'OFII. Ce sont des personnes qui en ont déjà bénéficié une fois. Donc parmi ces personnes on a quelques personnes qui ont été exclus d'un centre pour un mauvais comportement, ou pour une absence prolongée... mais la majorité sont des « re-dublinés ». Ces personnes sont en procédure Dublin car la plupart du temps les personnes en provenance d'Afrique ont été contraintes de donner leurs empreintes en Italie à la descente du bateau, ce qui, selon les accords Dublin, fait de l'Italie le pays responsable de la demande d'asile puisque pays d'entrée européen de ces personnes. La France les a donc expulsés une première fois en Italie. Mais à leur arrivée en Italie, les dublinés Italie se voient remettre une obligation de quitter le territoire et même rien parfois, les policiers leur demandent juste de quitter l'aéroport après quelques heures d'attente, en leur expliquant qu'ils ne sont pas les bienvenus. Alors ils reviennent en France. Ils sont de nouveau placés en procédure Dublin, mais avec le nouveau titre de « re-dublinés ». Ils espèrent alors que le dublin se transforme en procédure normale et que la France finisse par étudier leur demande d'asile. Mais à la rue cette fois, car les CMA c'est une fois. Et il arrive que la France les expulse une seconde fois, une troisième fois... et à chaque fois retour à la case Dublin et on compte les mois (8 quand tout va bien pour l'Italie) entre le premier passage préfecture et la délivrance du graal, le dossier OFPRA, en espérant à chaque passage en préfecture ne pas avoir d'arrêt de transfert, d'assignation à résidence, de convocation au départ... toute cette attente, des mois, des années... ça se passe donc à la rue ...

Et pour ceux qui sont fatigués de ces expulsions ou qui les craignent trop (les africains sont « tranquilles » l'Italie ne les expulse pas au Soudan, ils font un aller-retour et ils reviennent tenter leur chance, avec l'espoir qu'au retour ils ne seront pas dublinés, mais les afghans notamment ne prennent pas le risque de se faire expulser en Allemagne ou en Norvège. Ce serait un placement en centre de rétention à l'arrivée, en attendant d'être mis dans un avion direction Kaboul. Ceux-là ne se présentent pas aux convocations préfecture et ils sont donc déclarés en fuite. Ils doivent donc quitter l'hébergement pour demandeurs d'asile qu'ils occupaient. Cela signifie que pendant 18 mois ils peuvent être placés en rétention à tout moment (un contrôle de routine dans une gare par exemple), pour cette expulsion. S'ils arrivent au bout de 18 mois à être encore en France alors ils seront en procédure normale, et la France étudiera leur demande d'asile... sauf que les CMA c'est une fois... donc retour à la rue...

... Porte de la Chapelle... je disais lundi soir à un groupe de soudanais au cours d'une partie de dominos, « je suis allée à la chapelle cette après-midi, j'avais une réunion dans le quartier » ...et je vois des sourires éclairer les visages, « Ah bon une réunion pour quoi ?... Ah moi je sais ou t'es allée !... Et t'as vu qui là-bas?... Et Ahmed tu l'as vu ?... » La Chapelle ils connaissent ! On dirait qu'ils parlent d'un lieu de rencontre, d'un bar, d'un endroit à eux presque, ils y connaissent des personnes, y comprennent les langues qui s'y parlent, les codes... C'est terrible mais c'est presque chez eux, à tous ces gars dont le système ne veut pas.

Et là encore dans le rejet il y a deux profils qui se dessinent :

Ceux qui espèrent toujours qu'une porte va s'ouvrir ou qui n'acceptent pas de rester dans la rue et qui s'obstinent à retourner à Paris pour trouver le moyen de revenir à Cergy dans l'un de ces bus, sachant que le répit sera de courte durée avant qu'ils soient de nouveau convoqués par l'OFII pour la remise d'une décision de sortie du CAES. Et qui reviendront, 7, 8, 9 fois pour certains déjà, quasiment au CAES depuis 8 mois en alternance avec des périodes de rue.



L'accueil et l'accompagnement vécus de l'intérieur

Julie Pichon, cheffe de service au CAES
«La Patinoire»

Et il y a ceux qui n'espèrent pas grand-chose, qui sont fatigués d'être déplacés et qui ne se satisfont pas de quelques jours de mise à l'abri et qui peuplent ces campements, presque résignés au fait que ce soit leur chez eux en France. On finit toujours par les revoir le jour où une grosse opération de mise à l'abri est décidée, le plus souvent avant un évènement, une visite officielle dans la capitale ou des vacances scolaires, quand l'on réentend que personne ne doit plus être dehors... la police vient donc évacuer ces campements, les tentes, les duvets, les réchauds, absolument tout est jeté et les gars doivent monter dans les bus... jusqu'à la convocation de l'OFII pour une remise à la rue quelques jours plus tard... « ah tiens la délégation d'attribution des JO 2024 a quitté Paris mardi... »

La maltraitance et l'absurdité de ce système font que l'on perd des personnes : les salariés qui sont usés par ce turn-over et de remettre à la rue en permanence des personnes, mais aussi et surtout des gars : les résignés dont je viens de parler, qui reviennent de temps en temps, qui sont toujours contents de nous voir et qui ne nous en veulent pas mais qui nous apparaissent de plus en plus fatigués, marqués par la rue, ceux qui ne sont pas résignés et qui reviennent inlassablement et que l'on voit triste, amers, fâchés... on représente ce qui les condamne à cette vie et on reçoit et on accepte la colère et les reproches, même s'il est difficile de composer avec (« je sais que c'est difficile » « Non tu sais pas toi ce que c'est ! C'est pas difficile pour toi, tu dors pas sur la route ! »...). Et enfin on perd les plus fragiles. Ceux qui avaient fait le choix de la vie, qui ont survécu au voyage, qu'on a vu passer à Cergy, et qui réapparaissent subitement dans un bus mais qui ne sont finalement déjà plus là... Marion a parlé d'Idriss, qu'on a rencontré plein de vie, un des « beau-gosses » de la patinoire, un sapeur, un des rares soudanais à avoir appris à parler aussi bien français que pachtou (« Tous my friends»), et qui ne fait que dormir sous l'effet de ses pilules aujourd'hui, mais ce n'est pas le seul, pour qui le combat que nous entamons pour eux à leur retour à la patinoire est celui de la prise en charge en psychiatrie.

Parce que c'est ce qu'on fait du coup... on combat ! tous les jours, on essaye de débrouiller des mini-situations, avec le peu de temps et le peu de moyens techniques que l'on a (car ce ne sont pas nos missions). On s'applique à faire exister la personne, à se rappeler d'elle, à la prendre en charge le moins mal possible... on essaie peut-être de réparer, de compenser... surtout on écoute et on répond aux questions, des centaines de questions par jour, encore, toujours, patiemment, inlassablement parfois avec agacement quand c'est la même question posée par le même gars pour la 7ème fois de la journée, mais avec un 7ème traducteur différent... mais on répond quand même au 7ème pour être sûr que ce soit clair et parce qu'on arrive toujours pas à dire « non je ne répondrais pas à cette question ». Parce qu'ils n'ont que ça du temps et des questions... Et qu'on voudrait tellement mieux pour eux, mais qu'on n'a rien d'autre à donner qu'un peu d'attention, de temps et de considération...